



HP Elite Slice

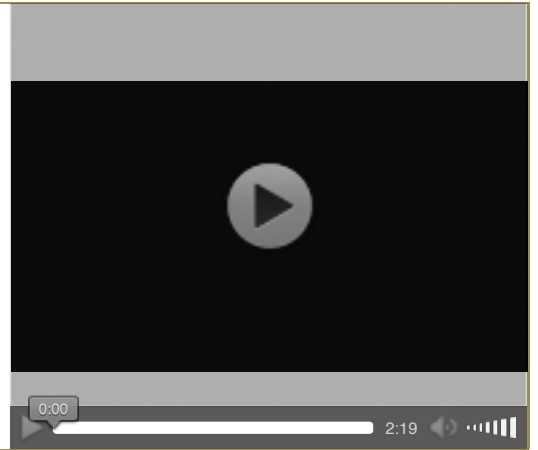
Le plus petit PC de bureau HP
Jusqu'à 250 € HT remboursés

Equipé du processeur Intel® Core™ i7-6700T

[En savoir plus](#)



MISCO *inmac wstore*
Systemax



[ACCUEIL \(/\)](#)

[ÉCONOMIE FRANCE \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR/ECONOMIE-FRANCE/INDEX.PHP\)](http://www.lesechos.fr/economie-france/index.php)

SOCIAL

Le compte personnel d'activité est opérationnel

[LEÏLA DE COMAROND \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=35\)](http://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=35) | Le 12/01 à 06:00 | Mis à jour à 06:37



Coup d'envoi au CPA - Shutetrstock

Les salariés peuvent créer en ligne leur CPA depuis lundi. Ce nouveau compte vise notamment à aider ceux qui le souhaitent à se réorienter professionnellement.

Il y a d'abord eu le DIF (droit individuel à la formation), puis le CPF (compte personnel de formation). Voici venu le CPA (compte personnel d'activité). Ce compte, dont le principe avait été acté dans la loi Rebsamen de 2015 et finalisé dans la loi El Khomri de 2016, vise à assurer la continuité des droits sociaux dans le contexte d'une vie professionnelle qui n'est plus aussi linéaire qu'avant, entre changement de statut et passage par la case chômage. Ayant vocation à dépasser les seules questions de droit à formation, il vient de prendre la forme d'un site Internet - moncompteactivite.gouv.fr - sur lequel chacun peut très simplement s'inscrire puisqu'il suffit pour cela de se munir de son numéro de Sécurité sociale. Sauf bug, cela prend deux minutes.



inRead invented by Teads

Depuis lundi, les salariés du privé y ont accès. C'est une question de jours pour les fonctionnaires. Seuls les travailleurs indépendants devront patienter jusqu'au 1^{er} janvier 2018. L'innovation ne saute pas forcément aux yeux de celui qui a déjà pratiqué le compte personnel de formation. Bien sûr, le CPF, où sont créditées chaque année 20 heures de droit à formation, n'est pas le seul droit inscrit dans le compte d'activité, mais c'est celui qui va parler au plus grand nombre puisque, à terme, l'ensemble des actifs sera concerné avec l'intégration des indépendants dans un an.

Donner des clefs aux travailleurs pour être les acteurs de leur vie professionnelle

Il y a aussi le compte personnel de pénibilité et le compte d'engagement citoyen. Mais si le premier concentre les critiques du patronat, il ne devrait concerner que 700.000 travailleurs. Quant au second, l'exigence d'être ainsi occupé au moins 200 heures par mois fait qu'il sera rarement mobilisé. Une partie des syndicats a aussi tenté de pousser à un élargissement immédiat aux comptes épargne temps et à l'épargne salariale lors de la finalisation du dispositif dans la loi travail mais sans succès.

Le CPA n'en est pas moins déjà une innovation qui pourrait donner des clefs aux travailleurs pour être les acteurs de leur vie professionnelle. Cela tient à un nouvel aspect développé sur le site lancé en début d'année beaucoup plus qualitatif que ne l'était celui du CPF.

Tout salarié va en effet pouvoir étoffer le contenu informationnel de son compte personnel d'activité. Sachant qu'à chaque étape le site propose d'entrer en contact avec un « conseiller en évolution professionnelle », il lui est proposé en particulier de décrire son parcours professionnel. Les postes occupés sont traduits en compétences, tout comme les différents métiers existants. L'idée est de permettre à ceux qui veulent changer de métier de voir les compétences à acquérir mais aussi les formations qui pourraient leur permettre. Avec même, à compter de fin janvier, un accès prévu aux organismes de formation recensés dans la base de données Datadock « prouvant » que les objectifs de la formation qu'ils dispensent sont bien identifiés.

Accès aux salariés du privé dans un an

Le site du CPA offre un nouveau service : la possibilité à celui qui le souhaite de lancer en un clic une demande de financement auprès de l'organisme de collecte des fonds de la formation professionnelle dont il dépend via son employeur.

« Moncompteactivite » intègre également une autre possibilité : celle de centraliser sur le CPA ses fiches de paie, dont la dématérialisation a été autorisée depuis le 1^{er} janvier. Les cinq opérateurs offrant aux entreprises cette prestation ont été intégrés sur le site afin de permettre aux salariés de se construire leur base de données de fiches de paie. Un outil prévu pour fonctionner y compris pour les salariés multi-employeurs ou précaires. Pas encore pour les salariés du secteur public pour lesquels cette dématérialisation n'entrera en vigueur que dans un an.

Le compte personnel d'activité est opérationnel. Social
http://www.lesechos.fr/economie-france/social/021168100433...
Pour justifier son pari d'une dématérialisation totale du CPA, l'exécutif rappelle que celle de la prime d'activité, loin de réduire l'accès à cette prestation, l'a au contraire renforcé. Aucun autre pays n'a déjà tenté l'expérience d'un tel outil digital.

Leïla de Comarmond, Les Echos

[@leiladeco \(https://twitter.com/leiladeco\)](https://twitter.com/leiladeco)

Suivre

JUSQU'AU 16 JANVIER

MARSEILLE - PARIS

DÈS **29€***

J'Y VAIS >

*Oréo soumis à conditions.



(javascript:void(0);)